



Commune de LACOMMANDE

## Murmures ....

Infos n° 19 - 1er trimestre 2012

Bona annada  
e bona santat a tots



### Informations municipales

#### ► Communauté de Communes de Lacq

La mise en place des panneaux de rues et chemins devraient être achevée par les agents de la CCL d'ici la fin de l'année.

Création d'une commission intercommunale des impôts indirects (concerne les industries et les commerces uniquement). M. Alban Barrué est proposé par le conseil municipal pour le représenter.

#### ► S.I.V.U. des Baïses

Le Comité syndical a voté une subvention pour la commune dans le cadre d'une étude hydraulique complémentaire nécessaire à l'assainissement collectif. Le renouvellement de la DIG a été également reconduite pour 2012 sur l'ensemble du bassin de la Baïse et de ses affluents. Jean-Marc Cazaurang et Marcel Tuheil ont été élus vice-présidents du SIVU pour épauler Denis Lafaille.

#### ► Conseils municipaux du 22 novembre et du 22 décembre 2011

- Assainissement collectif : La société SNATP a été retenue pour les travaux. Un représentant de cette société passera chez les particuliers concernés par le passage des canalisations de collecte à compter du 3 janvier 2012. L'opération consiste à effectuer des relevés avant travaux. Une réunion publique d'information sur l'assainissement collectif se tiendra d'ici la fin du mois de janvier la salle pour Tous.

- Vœux du Député : David Habib, député de la circonscription viendra présenter ses vœux au canton le 3 janvier 2012 à 20h00 dans les locaux de la Commanderie.

-

- Taxe d'aménagement : La nouvelle taxe d'aménagement (T.L.) va entrer en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Elle remplace les anciennes taxes (voiries, raccordements réseaux etc....) abrogées par la suppression de la T.P.U. Le montant a été fixé à 3% pour 2012.

- Animaux errants : un arrêté municipal relatif à la mise en fourrière des chiens et chats errants a été pris le 22 décembre 2011. Cette décision fait suite à une attaque récente d'un troupeau de moutons sur Liquidée par un groupe de chiens errants.

► **Repas des Aînés** : le repas des Aînés aura lieu le dimanche 22 janvier 2012 à 12h00 à la Maison pour Tous.

► **Fleurissement** : Le Comité Régional des villes et villages de France a maintenu la commune de Lacommande à deux fleurs. Un grand bravo et merci aux personnes bénévoles pour leur dévouement et leur contribution à l'embellissement du village.

► **Atout Jeune** : Le centre de Loisirs de Lasseube propose des sorties de SKI 2012.

Pour les 12/17 ans (à partir de la 5<sup>ème</sup>) les 14, 21 et 28 janvier et les 3, 17 et 24 mars 2012

Pour les 10/12 ans (cm2 et 6<sup>ème</sup>) - les 4 février et 10 mars 2012

Sortie « Famille » le samedi 11 février 2012.

**Horaires** : les rendez vous se font au local Sport Léo Lagrange (1981, av. du 18 juin 1940 à Jurançon)  
Le matin rendez-vous fixé à 8h15, le soir retour prévu à 18h15.

**Tarifs** : Ski : 15 € sans matériel +2,5 € de location - Snow : 15€ sans matériel

Rappel : adhésion annuelle de l'association Atout Jeune : 8 €

Début des inscriptions à partir du 5 janvier au bureau d'Atout Jeune à Lasseube ou au 05 59 04 26 42

Prévoir Pique-nique + goûter, lunettes, gants, bonnets, crème solaire, stick lèvres etc. ..



### Activités culturelles du 1<sup>er</sup> trimestre 2012

► **Du 9 décembre au 22 janvier 2012** : **Exposition photos «MISSINGU** » de Laurent Lafolie.  
Entrée gratuite - ouvert les mercredis, samedis et dimanches de 14h00 à 18h00.

► **Du 3 février au 11 mars**: **Exposition photos et sculptures** par **Nathalie JAVALOYES (sculpteur) et Christine Drouillard (photographe)**. Entrée gratuite au public. Le vernissage se déroulera le vendredi 3 février à partir de 18h30. Il est rappelé que **tous les habitants** de Lacommande sont invités à tous les vernissages des expositions de la Commanderie. Il n'est pas demandé d'invitation personnelle.

► **Du 16 mars au 22 avril** : « **Exposition** » à définir - vernissage le 16 mars à partir de 18h30.

► **Le lundi 9 avril 2012** - 11<sup>ème</sup> édition de la Fête du Printemps à Lacommande.



## LENGA DE NOSTE

À l'attention des amateurs de la langue béarnaise.

1. Rubrique « Quauques arreproèrs - quelques proverbes »  
« **Quand los corbaishs vòlan capsùs, l'ivèrn que'ns cad dessus.**  
**Quand los corbaishs vòlan capvath, l'ivèrn qu'ei passat.**  
(*Quand les corbeaux volent haut, l'hiver nous tombe dessus. Quand les corbeaux volent bas, l'hiver n'est plus là.*)

2. Rubrique « Devinalha - Devinette »  
**Blanc parpalholet, pertot que'm pausi, mes sus la man, non gausi.**  
**Qué çò qu'ei ?**  
(*Petit papillon blanc, partout je me pose, mais sur la main, je n'ose.*)  
*Qu'est-ce que c'est ?*  
Réponse au prochain numéro de Murmures

Réponse de la devinette du Murmures n°18 : **Lo libe** (le livre)

---

► **Carnet bleu** : Mathis au foyer de Sandra Lebas et Thiphaine Ludwitz le 16 décembre 2011

► **Carnet noir** : Lucien Montaut - 89 ans, le 26 novembre 2011  
Moïse Rodrigues - 67 ans, le 22 décembre 2011

### Infos Pratiques

► **Offices religieux** : Messes à l'église St Blaise de Lacommande : voir l'affichage à l'entrée de l'église.

► **Ordures ménagères** : Collecte tous les mardis aux alentours de 09h00 - caisses jaunes le 3 janvier 2013 et après tous les 15 jours en même temps que les ordures ménagères. Merci de ne déposer uniquement que les objets en verre (bouteilles, bris de verre, verres) ainsi que les journaux et prospectus dans les containers appropriés situés à l'entrée de la Maison pour Tous. Ne rien laisser au pied des containers, des enfants peuvent se blesser en touchant les éclats de verre.

Récupération des piles usagées à la mairie durant les heures d'ouverture au public.

**Déchetterie Monein** : Lundi, mercredi, samedi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30 - vendredi 13h30 - 17h30  
Nouveau service : collecte de vêtements à la déchetterie.



## **INFORMATION DU PUBLIC SUR LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE**

Incolore et inodore, le monoxyde de carbone est un gaz indétectable par l'homme. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, et ce, quel que soit le combustible utilisé (bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane). Il se diffuse très vite dans l'environnement. Les symptômes de l'intoxication sont : maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue, évanouissement. Ils peuvent ne pas se manifester immédiatement. En cas d'intoxication aiguë, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée.

Depuis le 1er septembre 2011, 56 intoxications ont été dénombrées impliquant 237 personnes dont 2 décès, malgré des températures plus douces ayant retardé la période de chauffe (Source Institut de veille sanitaire). Ces drames humains et familiaux sont évitables. Les trois quarts des personnes qui utilisent un chauffage à combustion ne sont pas conscients d'être équipés d'appareils présentant un risque d'émission de monoxyde de carbone. Trois personnes sur dix ne font pas contrôler leur chaudière ou leur chauffe-eau pourtant principale source d'accident. Un Français sur vingt déclare avoir bouché les orifices d'aération de son domicile, alors que la ventilation peut éviter bien des accidents.

Il faut donc impérativement respecter les recommandations suivantes :

- Faire entretenir les appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié. Pour la plupart d'entre eux, c'est obligatoire;
- Faire ramoner les conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié ;
- Ne jamais utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion ;
- Ne jamais obstruer les grilles de ventilation, même par grand froid ;
- Aérer quotidiennement l'habitation, même par temps froid ;
- Ne jamais utiliser un groupe électrogène à l'intérieur de locaux ;
- En cas de soupçon d'intoxication, aérer les locaux, arrêter les appareils à combustion, évacuer les lieux et appeler les secours (le 15, le 18 ou le 112)

(Source : Agence Régionale de la Santé d'Aquitaine)

► **Mairie** : Mathieu Carrassoumet, le secrétaire de mairie, se tient à la disposition du public à la mairie le mardi de 14h00 à 17h30 et le vendredi 08h30 à 12h00. Samedi 09h30-12h00 permanence des élus.

**Le maire et le conseil municipal  
vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année 2012**

**Lo Maire et lo Conseil Municipal que'vs presentan los lors mei bons vots tà la navèra annada**



Coordonnées Mairie - ☎ 05 59 82 70 39 - télécopie : 05 59 82 71 98

Pour recevoir votre Murmures plus rapidement par Internet et faire un geste pour l'environnement,

Communiquez votre adresse email à : [mairie.de.lacommande@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.lacommande@wanadoo.fr) ou [jvotie@sfr.fr](mailto:jvotie@sfr.fr)

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique